

Dépréciation des actifs non financiers

Ce que vous devez savoir (avril 2020)

Quel est le problème?

1. La COVID-19 a d'importantes répercussions économiques sur les sociétés, dont beaucoup sont aujourd'hui confrontées à des baisses de la production, des ventes et de la demande pour leurs biens ou services. Ces baisses ont une incidence sur la rentabilité d'une société et peuvent donner lieu à des événements qui indiquent que ses actifs non financiers, notamment les immobilisations incorporelles, le goodwill et les immobilisations corporelles, pourraient ne pas être recouvrables.
2. Au fil du temps, les sociétés ouvertes canadiennes devront déposer des états financiers. Lors de la préparation des états financiers intermédiaires et annuels conformément aux normes IFRS®, la direction devra déterminer s'il existe un quelconque indice que les actifs non financiers de la société ont pu se déprécier. À la date de clôture, si les faits et circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT)¹ doit être estimée. ([IAS 36.9](#))

La COVID-19 entraîne-t-elle la nécessité d'effectuer un test de dépréciation des actifs?

3. Cela dépend. Vous devrez tenir compte de sources d'information à la fois internes et externes pour déterminer s'il existe un indice que des actifs ou des UGT de la société ont pu se déprécier. Ces indices pourraient inclure les suivants :

¹ Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. ([IAS 36.6](#))

- a) la récente baisse des marchés boursiers, qui fait en sorte que la valeur comptable de l'actif net de l'entité est supérieure à sa capitalisation boursière;
- b) les conditions économiques défavorables touchant le secteur et/ou les marchés financiers dans lesquels l'entité exerce ses activités;
- c) des développements juridiques qui limitent la capacité de l'entité à exercer ses activités dans l'environnement actuel;
- d) des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui empêchent l'entité d'exercer ses activités de manière rentable.

(IAS 36.12)

- 4. Plusieurs incertitudes entourent l'évaluation des indices faite par la direction, notamment la durée estimée des fermetures d'entreprises, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et la réduction de la demande pour les biens de la société. Par conséquent, la direction peut devoir faire appel dans une mesure importante au jugement pour déterminer si les faits et circonstances indiquent qu'il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation.
- 5. Enfin, il n'est pas nécessaire qu'un indice de dépréciation indique une perte permanente pour qu'il donne lieu à un test de dépréciation. Des facteurs tels que la probabilité ou la permanence de la perte de valeur sont pris en compte lors du calcul de la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT.

Comment réagir face à l'incertitude d'estimation importante dans le cadre d'un test de dépréciation?

- 6. La COVID-19 peut créer une incertitude d'estimation importante lors de la détermination des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation à utiliser pour évaluer la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT.
- 7. La direction doit s'assurer que tous les risques applicables liés à la COVID-19 sont reflétés soit comme des ajustements des flux de trésorerie futurs, soit comme des ajustements du taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur recouvrable. (IAS 36.32 et A15)
- 8. De plus, les projections des flux de trésorerie doivent continuer à être établies sur la base d'hypothèses raisonnables et justifiables représentant la meilleure estimation de la direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Dans la mesure du possible, la direction doit se servir de sources d'information externes comme les prévisions des analystes relativement aux prix des marchandises et les projections publiées par des organismes non gouvernementaux réputés. (IAS 36.33)
- 9. La direction pourrait également examiner l'incidence que le soutien financier des gouvernements et d'autres institutions est susceptible d'avoir sur ses projections de flux de trésorerie et sur les risques intégrés dans le taux d'actualisation à utiliser.

Les récentes fluctuations des taux d'intérêt ont-elles une incidence sur mon taux d'actualisation?

10. Cela dépend. Le taux d'actualisation utilisé dans un test de dépréciation doit être fondé sur le marché et doit prendre en compte les risques associés aux flux de trésorerie estimatifs de l'actif ou de l'UGT. Outre les risques propres à la société (par exemple, le risque sectoriel, le risque lié aux produits), des risques de marché tels que le risque-pays, le risque de change et le risque de prix doivent aussi être pris en compte. ([IAS 36.A18](#))
11. Pour calculer le taux d'actualisation à utiliser dans son test, la direction peut prendre en compte le coût moyen pondéré du capital de la société², le taux d'emprunt marginal de la société et d'autres taux d'emprunt sur le marché sur lesquels la COVID-19 a pu avoir une incidence considérable. ([IAS 36.A17](#))
12. La réduction du taux de financement à un jour par les banques centrales ne se traduira pas toujours par une baisse du taux d'actualisation d'une société, en raison de l'augmentation des risques propres à l'entreprise.
13. Si vous avez d'autres questions concernant l'incidence de la COVID-19 sur les taux d'actualisation, consultez un aperçu simple et clair dans les Ressources, intitulé [Taux d'actualisation](#).

Qu'en est-il des problèmes relevés après la date de clôture?

14. Il se peut que, après la date de clôture mais avant la publication des états financiers, vous déterminiez qu'il existe un indice que des actifs ont pu se déprécier. En pareil cas, vous devrez examiner l'incidence sur vos états financiers de l'exercice considéré, sur le plan de la comptabilité et des informations à fournir. ([IAS 10.9\(b\)](#))
15. Si vous avez d'autres questions sur les événements qui doivent être comptabilisés et communiqués après la date de clôture, consultez un aperçu simple et clair dans les Ressources, intitulé [Événements postérieurs à la date de clôture](#).

Quelle sera l'incidence de la COVID-19 sur les informations à fournir dans mes états financiers?

16. La COVID-19 donnera probablement lieu à des jugements importants et à des incertitudes relatives aux estimations, notamment en ce qui concerne la durée des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la diminution de la demande prévue et les retards touchant l'expansion des activités.
17. La direction peut devoir fournir des informations sur les hypothèses qu'elle a utilisées pour formuler une conclusion sur les raisons pour lesquelles un test de dépréciation n'a pas été effectué lorsque l'évaluation présente une importante incertitude relative aux estimations. ([IAS 1.125](#))

² [TRADUCTION] Le coût moyen pondéré du capital d'une entreprise représente son coût global du capital, toutes sources confondues, y compris les actions ordinaires, les actions privilégiées et les emprunts. (Source : Corporate Finance Institute, [Definition of WACC](#).)

18. Les sociétés devront fournir des informations sur les hypothèses clés utilisées pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT lorsqu'un goodwill ou une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée sont inclus dans la valeur comptable de cette unité. ([IAS 36.134\(d\)\(i\)](#))
19. De plus, la direction doit aussi tenir compte de la nécessité de communiquer les hypothèses clés sur toute source majeure d'incertitude relative aux estimations lors de la détermination des flux de trésorerie futurs ou des taux d'actualisation qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT. ([IAS 1.125](#))

Le Groupe de discussion sur les IFRS[®] a-t-il traité du sujet?

20. Le Groupe a déjà discuté plusieurs fois de la dépréciation des actifs non financiers. Les délibérations indiquées ci-dessous pourraient vous être utiles dans votre réflexion sur l'incidence de la COVID-19 sur vos évaluations de la dépréciation :

Date de la réunion	Sujet abordé	Compte rendu
30 mai 2017	Test de dépréciation du goodwill	Consulter
9 décembre 2014	Évaluation de la valeur recouvrable et affectation d'une perte de valeur	Consulter
5 septembre 2013	Indices de dépréciation ou de reprise pour les sociétés de produits de base	Consulter
13 juin 2013	Juste valeur et dépréciation	Consulter
12 janvier 2012	Test de dépréciation du goodwill provisoire acquis au cours de la période considérée	Consulter

Existe-t-il d'autres ressources?

21. Besoin de renseignements complémentaires? Consultez la publication suivante.

Eiichi Fujita, « [Have non-financial assets become impaired – e.g. PPE, intangible assets and goodwill?](#) », KPMG, 20 mars 2020.

Extraits des normes IFRS[®] pertinentes

Norme	Indications
IAS 1	<p>125 L'entité doit fournir des informations sur les hypothèses qu'elle formule pour l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant. Pour ces actifs et passifs, les notes doivent comprendre des détails relatifs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) leur nature ; et (b) leur valeur comptable à la fin de la période de présentation de l'information financière.
IAS 10	<p>9 Sont présentés ci-après des exemples d'événements postérieurs à la date de clôture imposant à l'entité d'ajuster les montants comptabilisés dans ses états financiers ou de comptabiliser des éléments qui auparavant ne l'étaient pas :</p> <p>[...]</p> <ul style="list-style-type: none"> (b) la réception, après la date de clôture, d'informations indiquant qu'un actif s'était déprécié à la fin de la période de présentation de l'information financière ou que le montant d'une perte de valeur préalablement comptabilisée au titre de cet actif doit être ajusté. Par exemple : <ul style="list-style-type: none"> (i) la faillite d'un client survenant après la date de clôture confirme généralement que le client avait subi une détérioration de son crédit à la date de clôture, et (ii) la vente de stocks après la date de clôture peut donner des indications sur leur valeur nette de réalisation à la fin de la période de présentation de l'information financière ; <p>[...]</p>
IAS 36	<p>9 Une entité doit déterminer à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.</p> <p>12 Pour déterminer s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier, une entité doit au minimum considérer les indices suivants :</p> <p>Sources d'informations externes</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Il y a des indices observables que, au cours de la période, la valeur d'un actif a diminué beaucoup plus que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif. (b) D'importants changements ayant un effet négatif sur l'entité sont survenus au cours de la période, ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technologique, économique, juridique ou de marché dans lequel l'entité exerce ses activités, ou dans le marché auquel un actif est dédié. (c) Les taux d'intérêt du marché ou d'autres taux de rendement du marché ont augmenté durant la période et il est probable que ces augmentations affecteront le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la valeur d'utilité d'un actif et diminueront de façon significative la valeur recouvrable de l'actif. (d) La valeur comptable de l'actif net de l'entité est supérieure à sa capitalisation boursière.

Norme	Indications
	<p>Sources d'informations internes</p> <p>(e) Il existe des éléments probants d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif.</p> <p>(f) Des changements importants ayant un effet négatif sur l'entité sont survenus au cours de la période, ou devraient survenir dans un proche avenir, dans le degré ou le mode d'utilisation actuels ou attendus d'un actif. Ces changements incluent la mise hors service de l'actif, les plans d'abandon ou de restructuration de l'activité à laquelle l'actif appartient, les plans de sortie de l'actif avant la date antérieurement prévue, et le fait de constater que la durée d'utilité de l'actif qui était considérée comme indéterminée est plutôt déterminée.</p> <p>(g) Des éléments probants provenant du système d'information interne montrent que la performance économique d'un actif est ou sera moins bonne que celle attendue.</p> <p>Dividende provenant d'une filiale, d'une coentreprise ou d'une entreprise associée</p> <p>(h) Pour une participation dans une filiale, une coentreprise ou une entreprise associée, l'investisseur comptabilise un dividende relatif à la participation et il existe des éléments probants qui indiquent que :</p> <p>(i) la valeur comptable de la participation dans les états financiers individuels dépasse les valeurs comptables, dans les états financiers consolidés, des actifs nets de l'entreprise détenue, y compris le goodwill associé, ou</p> <p>(ii) le dividende dépasse le résultat global total de la filiale, de la coentreprise ou de l'entreprise associée pour la période au cours de laquelle le dividende est déclaré.</p> <p>32 Les éléments identifiés au paragraphe 30(b), (d) et (e) peuvent être reflétés soit comme des ajustements des flux de trésorerie futurs, soit comme des ajustements du taux d'actualisation. Quelle que soit l'approche qu'une entité adopte pour refléter les attentes concernant les variations éventuelles du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs, le résultat doit refléter la valeur actualisée attendue des flux de trésorerie futurs, c'est-à-dire la moyenne pondérée de tous les résultats possibles. L'annexe A fournit des indications supplémentaires sur l'utilisation des techniques d'actualisation dans l'évaluation de la valeur d'utilité d'un actif.</p> <p>33 Pour évaluer la valeur d'utilité, une entité doit :</p> <p>(a) établir les projections de flux de trésorerie sur la base d'hypothèses raisonnables et justifiables représentant la meilleure estimation de la direction de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Un poids plus important doit être accordé aux éléments probants externes ;</p> <p>(b) établir les projections des flux de trésorerie sur la base des budgets financiers / prévisions financières les plus récents approuvés par la direction, mais en excluant les entrées ou les sorties de trésorerie futures estimées qui devraient être générées par des restructurations futures ou par l'amélioration ou l'accroissement de la performance de l'actif. Les projections établies sur la base de ces budgets / prévisions doivent couvrir une période d'une durée maximale de cinq ans, sauf si une période plus longue peut être justifiée ;</p> <p>(c) estimer les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets / prévisions les plus récents par extrapolation des</p>

Norme	Indications
	<p>projections établies sur la base des budgets / prévisions en leur appliquant un taux de croissance stable ou décroissant pour les années futures, sauf si un taux croissant peut être justifié. Ce taux de croissance ne doit pas excéder le taux de croissance moyen à long terme pour les produits, secteurs d'activité ou pays dans lesquels l'entité exerce ses activités, ou pour le marché pour lequel l'actif est utilisé, sauf si un taux de croissance supérieur peut être justifié.</p> <p>134 Une entité doit fournir les informations imposées par les paragraphes (a) à (f) pour chaque unité génératrice de trésorerie (groupe d'unités génératrices de trésorerie) pour laquelle (lequel) la valeur comptable du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée affectés à cette unité (ou ce groupe d'unités) est importante par comparaison à la valeur comptable totale des goodwills ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de l'entité :</p> <p>[...]</p> <p>(d) lorsque la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) est basée sur la valeur d'utilité :</p> <p>(i) chacune des hypothèses clés sur lesquelles la direction a fondé ses projections des flux de trésorerie pour la période couverte par les budgets / prévisions les plus récents. Les hypothèses clés sont celles auxquelles la valeur recouvrable de l'unité (du groupe d'unités) est le plus sensible,</p> <p>[...]</p> <p>A15 Quelle que soit l'approche qu'une entité adopte pour mesurer la valeur d'utilité d'un actif, les taux d'intérêt utilisés pour actualiser les flux de trésorerie ne doivent pas refléter les risques pour lesquels les flux de trésorerie estimés ont été ajustés. S'il en était autrement, l'effet de certaines hypothèses serait pris en compte deux fois.</p> <p>A17 Pour faire cette estimation, l'entité peut prendre en compte, comme point de départ, les taux suivants :</p> <p>(a) le coût moyen pondéré du capital de l'entité déterminé à l'aide de techniques telles que le Modèle d'évaluation des actifs financiers ou MEDAF (Capital Asset Pricing Model (CAPM)) ;</p> <p>(b) le taux d'emprunt marginal de l'entité ; et</p> <p>(c) d'autres taux d'emprunt sur le marché.</p> <p>A18 Toutefois, ces taux doivent être ajustés :</p> <p>(a) pour refléter la manière dont le marché apprécierait les risques spécifiques associés aux flux de trésorerie estimés de l'actif ; et</p> <p>(b) pour exclure les risques qui ne sont pas pertinents par rapport aux flux de trésorerie estimés de l'actif ou pour lesquels les flux de trésorerie estimés ont été ajustés.</p> <p>Des risques, tels que le risque-pays, le risque de change et le risque de prix doivent être pris en compte.</p>